



RÈGLEMENTS LIGUE JUVÉNILE AA-A – COUPE (S)

(COMP - REV. 4 mai 2015)



U12 à U18 inclusivement (U13AA exclus)

S1. QUALIFICATION ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- a) Les matchs de coupe incluent toutes les équipes U12 à U18 inscrites à la ligue juvénile de la saison estivale courante **qui jouent moins de 19 matchs** et qui n'ont pas été disqualifiées suite à une infraction aux règlements des sections « A » et « C ». **Pour les équipes qui jouent plus que 18 matchs, ils peuvent quand même jouer des matchs de coupe. C'est à la discrétion de la Ligue.**
- b) Le placement des équipes sera déterminé par un tirage au sort par catégorie et par classe le premier mardi du mois d'août.
- c) La discipline et tous les matchs sont régis par les règlements de la ligue juvénile.
- d) Un joueur ne peut jouer que pour une seule équipe lors d'une ronde. S'il a évolué au sein d'une deuxième équipe pendant la même ronde, ce joueur sera automatiquement disqualifié pour la balance des matchs des séries et cette même équipe perdra son match par forfait par un pointage de **3-0** en faveur de l'équipe adverse.
- e) Un joueur réserve peut être utilisé pendant la coupe seulement s'il a déjà joué au moins 2 matchs de saison régulière pour cette même équipe. Un joueur réserve ne peut pas jouer pour une deuxième équipe pendant une même ronde. **Si un joueur n'a pas joué les 2 matchs requis en saison régulière, le match sera perdu par forfait par l'équipe fautive par le score de 3-0 et une amende de 250\$ sera appliquée.**
- f) Si une équipe est dans l'impossibilité de rencontrer le minimum requis de **6 joueurs + 1 entraîneur pour le 9 v 9** ou **7 joueurs + 1 entraîneur pour le 11 v 11** 15 minutes après l'heure prévue pour le coup d'envoi, le match sera déclaré forfait par un pointage de **3-0** en faveur de l'équipe adverse.
- g) Si une équipe ne se présente pas, elle sera automatiquement disqualifiée de toute autre compétition de la coupe. **Dans le cas d'une équipe impliquant une équipe de l'Outaouais. L'amende sera de 500\$.**
- h) À l'exception du match FINAL, tous les matchs se terminant par un pointage égal à la fin du temps réglementaire procéderont immédiatement aux tirs au but du point de réparation. Tous les matchs doivent déterminer un gagnant.
 - i) - réservé -
 - j) L'utilisation des joueurs à l'essai n'est pas permise.

S2. FORMAT

- a) Des rondes éliminatoires simples se jouent pour avancer à la finale. Les différents formats sont disponibles sur www.arslacstlouis.com/fr/Competition/youth_summer.html
- b) Tous les matchs des catégories U12 à U18 seront joués sur le territoire desservi par la Ligue Juvénile du Lac St-Louis. Les équipes de l'Outaouais accueilleront le match préliminaire du premier tirage (1ère rencontre de la coupe - équipes receveuse-visiteuse pourront être changées).

S3. ASSIGNATION D'ARBITRES

- a) - réservé -
- b) Tous les matchs de la ronde préliminaire: les arbitres et les arbitres assistants seront assignés par l'assignataire d'arbitres régionales et par les clubs receveurs.
- c) Les demi-finales et les finales à l'intérieur de la région du Lac St-Louis : les arbitres et les arbitres assistants seront assignés par l'assignataire d'arbitres régional.

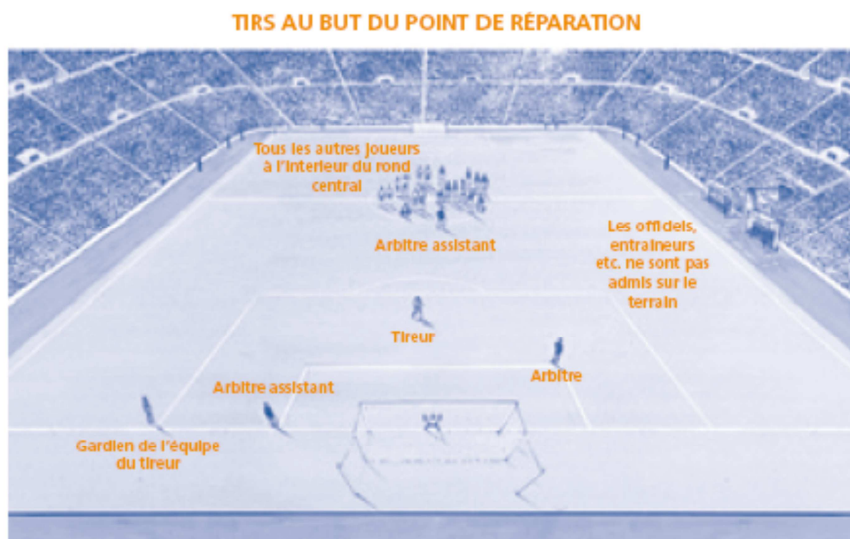
S4. FINALES

Les matchs des finales auront lieu le 3^e samedi du mois de septembre – certaines exceptions peuvent survenir.

Tous les matchs se terminant par un pointage égal à la fin du temps réglementaire seront tranchés comme suit :

- U11 à U18 2 x 10 minutes de surtemps, première équipe à compter marque la fin du match (but d'or)

Si l'égalité persiste après les deux périodes de surtemps, les équipes procéderont à 5 tirs au but du point de réparation comme indiqué dans le diagramme ci-dessous.



RAPPEL :

Sauf si les sanctions résultent d'une décision du comité de discipline régional ...les avertissements et les cumuls de cartons ne se suivent pas du championnat estival à la coupe et vice versa (C14.j)